

Bi  
hebdo

N°2141

Tél  
01 45 06 36 57

# Première Heure

Ile de France

03  
Mai  
2013

Fax  
01 45 06 20 83

journal.premiere.heure@orange.fr

ISSN 1165-3833

Le premier journal local diffusé par fax

Batignolles, porte de Versailles, Tours Duo

## Grandes tours: Delanoë veut faire vite !

«En dépit de l'opinion clairement exprimée par les Parisiens en 2004, refusant à 64% la construction de tours dans la capitale, le Conseil de Paris s'obstine à encourager aujourd'hui la construction d'immeubles de grande hauteur aux portes de Paris: une douzaine de projets d'édifices dépassant les 150 mètres sont actuellement à l'étude et plusieurs sont déjà actés (TGI aux Batignolles, Tour Triangle, Tours Duo). Demain, si rien n'est entrepris pour s'y opposer avec force, d'autres tours s'élèveront au coeur de notre ville, achevant de détruire le 'skyline' et le visage humain de Paris et de ses alentours» expliquait la semaine dernière l'association SOS Paris lors d'une conférence de presse en ajoutant: « Architectes et édiles,

fascinés par l'exemple de Manhattan, s'entendent pour justifier cette reprise de la construction de tours comme le symbole indispensable de la Modernité. Pour y parvenir, ils sont prêts à modifier sans complexes le règlement existant, le Plan Local d'Urbanisme. C'est oublier que Paris est déjà une des villes les plus denses au monde et que les tours ne favorisent ni l'écologie, ni le développement économique, ni le logement social, ni la compétitivité internationale... ni la densité ! SOS Paris en liaison avec de nombreuses associations s'élève contre ces projets qui altèreraient à jamais le visage de la ville lumières».

(suite en page 3)

## La Tour Montparnasse haute de 210 mètres va fêter ses 40 ans en toute discrétion

Détronée en 2011 par la Tour First à la Défense, la Tour Montparnasse resta pendant presque 40 ans la plus haute tour de France. Le 18 juin elle aura 40 ans puisqu'elle fut inaugurée le 18 juin 1973 après 4 ans de construction et demeura pendant près de 20 ans, avec ses 210 mètres, la plus haute tour de bureaux d'Europe. Tour de la polémique - le permis de construire fut pourtant accordé par André Malraux ministre de la Culture en 1968 -, détestée par beaucoup de Parisiens, perçue comme une "vérué" dans le paysage du Paris historique, elle entraîna l'interdiction de construire des tours dans la capitale à partir de 1975. Des dérogations furent pourtant attribuées en 1978 pour Beaugrenelle. Bertrand Delanoë fut, un temps, partisan de sa destruction. La question des tours étant un sujet toujours politiquement sensible, surtout à l'approche des municipales et sur fond de contestation du projet de Tour Triangle porte de Versailles, l'anniversaire des 40 ans de la Tour Montparnasse ne prévoit pas de grandes commémorations a priori.

(suite en page 2)

## Paradis fiscaux: Les Verts valident l'acte des apôtres

Les Verts franciliens ont profité de l'affaire Cahuzac et de la volonté de transparence financière du gouvernement pour inviter la Région à lancer un acte II de la lutte contre les paradis fiscaux. L'IDF avait adopté en Juin 2010 une délibération visant à sélectionner ses partenaires financiers en fonction notamment de leur implantation dans les états et territoires non coopératifs. Une initiative qui a fait tâche d'huile. L'engagement récent de Poitou-Charente porte à 19 le nombre de régions engagées, sans compter les autres collectivités qui ont pris des délibérations similaires - parmi lesquelles la ville de Paris. «Pionnière la Région doit rester à la pointe de la lutte contre les paradis fiscaux» a déclaré Jean Marc Pasquet (EELV). La lutte passerait par la création d'un observatoire de la transparence financière à l'ARE - qui a donné son feu vert - qui pourrait mutualiser les démarches des Régions vis-à-vis des établissements bancaires (demandes d'informations, instructions) et délivrer des informations compilées, éventuellement sous la forme d'un baromètre réalisé en partenariat avec les ONG ou l'expertise syndicale.

(suite en page 2)

**Attention !**

**Prochaine  
édition le mardi  
14 Mai**

(suite de la page 1) Un livre anniversaire, "La Tour Montparnasse : 1973-2013 Je t'aime... moi non plus" (Ed de La Martinière) écrit par les journalistes Sylvie Andreu et Michèle Leloup, sortira à l'occasion et sera présenté à la presse le 13 juin au 56ème étage de la tour en présence des représentants des copropriétaires de la Tour. Fruit d'une enquête, éclairée de multiples témoignages de personnalités (écrivains, architectes, urbanistes, sociologues, historiens et critiques : Claude Parent, Dominique Perrault, Régine Robin, Michel Lussaut, Stéphane Couturier, Philippe Trétiack, Jean Marie Duthilleul...), cet ouvrage, richement illustré de photographies d'archives, conte la saga de la Tour et l'histoire urbaine du quartier de la gare Montparnasse totalement métamorphosé dans les années 70. Autre manifestation : Les 14 et le 15 juin prochains, c'est tout en haut de la Tour Montparnasse, toujours au 56e étage, que s'installera le salon "Paris se livre" en présence de Bernard Pivot, parrain de la manifestation et de Philippe Goujon, député maire du 15e arrondissement. Cette 5ème édition commémorera aussi les 40 ans de la Tour Montparnasse. Durant ces deux jours de festivités, les conférences, débats, dédicaces et cocktails seront agrémentés de trois prix littéraires décernés dans les catégories littérature, beaux-livres et prix du livre d'art pour la jeunesse. Les lauréats seront récompensés en présence de Bernard Pivot, le 14 juin en haut de la tour où le panorama exceptionnel attire toujours autant les touristes.

### THD, Fibre, éco-système numérique: Paris et le sentier au cœur de la Silicon Valley à la française

France Telecom-Orange et SFR se sont récemment engagés à ce que chaque francilien (hors Paris et petite couronne) ait un accès internet haut débit d'ici 2020. Ils ont signé le 8 Avril dernier avec l'Etat et la Région IDF une déclaration commune portant sur leur déploiement sur fonds propres de la fibre optique. Elle est un moyen pour les autorités publiques et les opérateurs commerciaux de partager et préciser leurs engagements et d'établir les modalités de coopération visant à faciliter le déploiement du réseau FTTH (Fibre To The Home) dans les prochaines années. Ces documents ouvrent également la voie à la signature de convention à l'échelle départementale précisant le périmètre de leurs investissements, et permettront d'optimiser l'articulation des investissements privés et publics. Chaque opérateur déploiera son réseau de façon indépendante dans les zones denses. Au delà des zones très denses, France Telecom-Orange déploiera son réseau dans 196 communes et SFR dans 122 communes franciliennes. Ces réseaux seront ouverts aux autres fournisseurs d'accès grâce aux offres de gros de chaque opérateur. Dans les zones qui ne seront pas équipées par des investissements privés, des réseaux FTTH mutualisés (Réseaux d'Initiatives Publique départementaux) seront déployés pour 862 communes par les collectivités départementales avec le soutien financier de l'Etat et de la Région. « L'objectif est de faire de l'IDF, la première région européenne à 100% THD (Très Haut Débit) en Europe à l'ho-

rizon 2020» a confirmé Jean Paul Planchou, Vice Président, lors de la dernière session du Conseil Régional en ajoutant que « la Région a annoncé qu'elle engagerait 150 M€ sur 10 ans pour un plan Fibre régional ». Occasion de revenir sur le projet de Paris Capitale du Numérique qui fait l'objet d'échanges nourris avec Fleur Pellerin, ministre de l'Economie Numérique, avec quelques controverses. L'objectif du gouvernement est de lancer un projet d'activités numériques de classe mondiale tout d'abord en IDF, puis sur les autres territoires. Il devrait se traduire par « la création d'un lieu emblématique à la halle Freyssinet (Paris 13ème) de 25 000 m2 qui pourrait accueillir un incubateur, des sièges d'entreprises, des services... d'une part, et par la mise en œuvre d'un label identifiant clairement les projets, lieux ou événements liés au numérique en IDF d'autre part ». Mais, pour une fois, Jean Paul Huchon et Bertrand Delanoë sont d'accord pour ne pas l'entendre de cette façon – mais pas le dire publiquement car cela ferait désordre avant les municipales - - car ils défendent leur « Silicon Sentier (avec le palais Brongniart) au Sentier », sorte du Grand Lieu Intégré d'Innovation, autre élément moteur du développement numérique de l'IDF qui doit s'ajouter à Plaine Commune (pour le Digital et le cinéma), Montreuil (avec les jeux vidéo et les contenus), Saclay (pour la recherche fondamentale), Issy les Moulineaux (sièges des grands groupes et les médias), Le Kremlin Bicêtre (avec les écoles de développeurs)... et à la Cantine qui a été le premier centre de « coworking » et d'animations des communautés numériques implantées en IDF, fondée par la Région et l'association Silicon Sentier, voilà 4 ans. Son espace de travail devrait d'ailleurs, dès Septembre prochain, être multiplié par six et occuper 1500 m2 dans une ancienne usine textile de la rue du Caire. « L'ambition de la Région est de consolider la place du Sentier et du Centre de Paris comme cœur battant de l'éco-système numérique. Les implantations de nombreux grands groupes aux alentours (Google et Critéo dans le 9ème, le Spark de Microsoft dans le 2ème...) de même qu'une importante disponibilité de locaux pour les startups font de ce quartier un lieu tout à la fois innovant et historiques dans l'histoire numérique de notre région » n'a pas caché Jean Paul Planchou.

### Les Verts d'IDF relancent la lutte contre les paradis fiscaux...

(suite de la page 1) Il doit s'atteler ensuite à renforcer l'effectivité de la délibération votée en 2010 au moins à trois niveaux : Renforcer l'obligation de fournir des éléments de reporting pays par pays, les écologistes demandant si le président est prêt à ce que « la Région prenne en compte l'éventuel défaut de transmissions ces informations par les banques » ; Elargir la liste des ETNC qui sert de base au critère de transparence utilisée par la Région, à des listes plus fournies ; Améliorer la prise en compte des efforts des banques pour lutter contre la fraude fiscale, le blanchissement d'argent et la corruption. « La Région doit prendre en considération en particulier les rapports d'ONG telles que Transparency Internationale et le CCFD Terre Solidaire ». Enfin, il convient d'élargir le champ de sa délibération à des acteurs non bancaires, parce que « loin de se limiter aux banques, les stratégies de fraude fiscale se retrouvent de manière quasi généralisée parmi les firmes multinationales » explique-t-il en proposant d'appliquer cette délibération « à d'autres acteurs qu'ils soient financiers (assurances comme l'a fait la Région Rhone-Alpes) ou non (grands groupes de travaux publics et immobiliers partenaires de la Région ».

## **Avec la "tour Triangle" - porte de Versailles - Paris veut forcer l'avis des parisiens**

(suite de la page 1) Et de prendre l'exemple de la tour Triangle, 180 m de haut, prévue à la porte de Versailles qui a connue de multiples déboires depuis son lancement en 2008, qui devrait connaître une étape décisive grâce à deux rendez-vous : La Commission ad hoc constituée pour l'attribution de la concession du Parc des Expositions devrait se réunir de nouveau le 23 Mai pour entendre les deux candidats restés en listes, et le Conseil de Paris prévu les 8 et 9 Juillet 2013 devrait valider le choix du concessionnaire retenu, et voter la révision simplifiée du PLU pour l'opération Triangle et sa modification pour la partie Est/grand Parc (liée à cette tour). Rappelons tout d'abord que la ville de Paris, pour construire sa tour Triangle par la SCI Triangle, a besoin de sortir du périmètre de l'exploitation du parc des expositions, plus de 6000 m<sup>2</sup> au sol. Elle a donc dénoncée la concession qui courait jusqu'en 2026. Une commission d'attribution a été mise en place, présidée par Anne Hidalgo, 1ère Adjointe au Maire qui a démissionnée depuis, pour cause de candidature aux Municipales de Mars 2014. Deux candidats sur 10 ont été retenus - GL Events et Viparis - qui devaient faire des propositions. Les offres auraient déjà été faites lors de sa réunion du 27 Mars dernier, et GL Events aurait fait l'offre la plus basse, en deça du ticket d'entrée, donc théoriquement irrecevable. Anne Hidalgo qui présidait encore cette commission, avait expliqué que le ticket d'entrée de-

vrait être au dessus de l'indemnité d'éviction prévue en cours de bail qui serait versé à Viparis (regroupant Unibail et la CCIP). C'est-à-dire que le candidat retenu devrait apporter sur la table les 200 M€ au moins d'indemnisation, en plus des crédits nécessaires pour construire un hôtel, un centre de congrès etc... qui doivent accompagner la tour. Mais voilà, les conseillers juridiques et financiers d'Unibail auraient fixé cette indemnité à 390 M€ lorsque Viparis a été informé de l'offre faite par GL Events qui se montait à 250 M€ étalé sur 12 ans. Rappelons ensuite qu'une enquête publique a eu lieu du 17 novembre au 20 Décembre 2011 sur une révision simplifiée du PLU de Paris qui a reçu un avis favorable du Commissaire enquêteur avec 3 réserves dont l'une d'entre elle concernait les doutes sur l'impact que pourrait avoir cette opération sur le positionnement économique du parc des expositions. Un grand cabinet d'Audit consulté a expliqué que pour maintenir sa place de leadership européen, il était nécessaire de le moderniser, et de prévoir notamment des installations qui faisaient défaut : un hôtel et un centre de congrès. Prévu lors du projet initial en 2008, ils avaient été abandonné par les deux architectes, à cause de contraintes très lourdes : process de mise en sécurité, règlements intérieurs différents qu'il s'agisse d'un hôtel, de bureaux ou d'un centre de congrès dans un IGH (Immeuble de grande hauteur.... Du coup, Anne

Hidalgo, lors du Conseil de Paris du 12 Février, a expliqué qu'il était nécessaire de procéder à une modification du PLU de Paris sur la partie « Grand Parc » qui est en vis-à-vis de la tour Triangle, à l'Est du parc des expositions, pour permettre la construction de cet hôtel, d'un centre des congrès, de quelques commerces avec des voies piétonnes traversantes. Une enquête publique s'est déroulée du 15 Mars au 15 avril 2013 à laquelle les associations de riverains ont contribué. Elles attendent les résultats du commissaire enquêteur pour le 20 Mai. Pendant ce temps, leurs responsables rassemblés au sein du «Collectif contre la Tour Triangle» n'ont pas désarmé, depuis la manifestation du 8 Décembre pendant le salon Nautique, prêt à attaquer le permis de démolir sur l'emprise de la future tour, la révision simplifiée du PLU etc... «Le fait de ne pas avoir dûment informés les conseillers de Paris et les riverains dès 2011 lors de la première enquête publique sur ces projets d'hôtel et de centre de congrès dans le périmètre du parc des expositions, pourrait être critiqué» indique Olivier Rigaud porte parole du Collectif. Sans compter que ce chantier est prévu du 11 Juillet 2013 à Décembre 2014 dans les délibérations du Conseil de Paris. «Si ce planning n'était pas tenu, tous les accords passés avec Viparis pourraient tomber car on serait hors délais. Et Viparis a des clauses de sauvegarde qui lui permet de tenir Paris par le bout du nez».

### **"...On ne pourra plus faire machine arrière"**

Dans tous les cas de figures, les associations envisagent de faire un recours «suspensif» parce qu'elles craignent que «si la ville de Paris commence à réaliser des travaux, on ne pourra plus faire machine arrière. Le Maire de Paris serait allé vite en besogne, en prévoyant de détruire des bâtiments substantiels ou essentiels pour le fonctionnement du parc des expositions, sans avoir dilligenté des études. La ville serait en train d'essayer de rectifier le tir par un énième avenant en prévision. L'impact serait majeur parce que les procédures sont jalonnées de date. Et Viparis pourrait être enclins à ne plus vouloir construire la tour puisque hors délais. On a, avec nos actions, fragilisé l'image de cette tour ». En attendant, un panneau affichant les permis de démolir et de construire a été implanté avenue Ernest Renant entre les deux parties du parc des expositions. Il concerne la restructuration d'une partie du hall 1 et de la passerelle enjambant cette avenue qui devrait être déplacée le long du Bd Périphérique, pour permettre la restructuration du hall 1. Car il est prévu que cette tour de bureaux de 187 de haut soit construit le long du hall 1 et de l'avenue Ernest Renan, sur 200 m de large. Elle a déjà fait une victime : Le salon Bâtimat, après les craintes exprimés par les organisateurs du mondial de l'auto, qui se déroulera non plus porte de Versailles mais à Villepinte du 4 au 9 Novembre 2013, décision motivée par la fermeture du hall 1 durant les travaux (2013-17) et l'impossibilité de réorganiser le hall gros œuvre sur le reste de l'espace du parc des expositions

**Editeur:** Tess Communication.

RCS Paris.B 390 731149. APE : 221 E.  
Dir/publication: Christian Souquet-Basiège. Siège social: 65, avenue Kléber 75116 Paris. ISSN 1165-3833 - SIREN 390 731 149 00022. Bi-hebdo diffusé par fax le mardi, le vendredi et par flashes. Vente sur abonnements: 2050 euros/an mobile 06 98 03 14 74  
tess.communication@wanadoo.fr

**Rédaction Paris /Hts de Seine:**

Jean-Pierre Dubois. 22, rue Paul Bert 92150 Suresnes. Tél. 01 45 06 36 57.  
journal.premiere.heure@orange.fr

**Rédaction Val de Marne/ Seine-**

**St-Denis:** Hervé Guénot 6, rue de l'Elysée Ménilmontant 75020 Paris. Tél. 01 43 55 09 38 guenot.hervé@wanadoo.fr

**Rédaction Ile de France:** Paul

Philippart 2, rue Claude Matrat 92013 Issy -les-Moulineaux Tel. 06 22 03 10 67 paul.philippart@wanadoo.fr